

1. Organisation

La commission semble avoir trouvé son rythme de croisière, avec des réunions en visio tous les mois et demi environ. Le souhait d'une réunion par an en présentiel est néanmoins toujours exprimé par les membres. La fréquence de publication sur la page de la commission du site fédéral des CR approuvés devra être améliorée.

Compte tenu de l'allongement entre les réunions par rapport à l'an passé, le fonctionnement est revenu à un travail global par sujet, comme détaillé dans les sections suivantes. **Le travail de la commission a donné lieu à un second texte de bilan chiffré et propositions, soumis au CD de la FFE de mars 2023.**

2. Bilan chiffré : résultats majeurs et analyse

- **La commission a notamment pour mission de présenter un bilan de l'état de la mixité et de la place des femmes à la FFE.** Ce bilan doit être revu et corrigé régulièrement, pour tenir compte des évolutions mais la période Covid (saison 2019/2020) et, dans une moindre mesure, la saison 2020/2021, doivent être examinées avec grande précaution. De ce fait, la période de référence anté-Covid s'arrête à la saison 2018/2019 et la saison 2022/2023 peut être considérée comme un retour « à la normale ».
- **La commission a rédigé une analyse de l'évolution des licences sur la période 2012 – 2022, en examinant les critères licences A vs. licences B et licenciées vs. licenciés.** Les conclusions majeures tirées de cette étude sont que globalement, les femmes représentent 25% des licences FFE, depuis presque dix ans. D'une année sur l'autre, les comportements des H et des F pour le choix d'une licence semblent très similaires. L'ensemble de cette analyse est disponible sur simple demande auprès de la présidente de la commission mixité.
- Par suite, il s'avère que les mesures qui ont été appliquées sur la période 2012/2020 pour « promouvoir les femmes aux échecs » et accroître le nombre total de licenciées FFE se sont révélées inefficaces. La commission doit donc proposer des mesures assez radicalement différentes mais doit rester prudente quant à l'estimation de leurs bénéfices. Il est donc vital que la commission puisse suivre de façon précise l'évolution des licences et de nombreux autres indices (participation de femmes à la coupe Loubatière, par exemple), ces derniers n'étant pas, pour le moment, accessibles sur la page d'open data de la FFE. La collaboration active des salariés de la FFE est indispensable et a bien démarré.

3. Ecriture inclusive des textes et règlements de la FFE.

- **La commission a engagé avec la CT un dialogue très constructif qui s'est conclu par une réécriture en concertation de l'ensemble des règlements (coupes, championnats etc.).** Les nouveaux textes ont été publiés à la rentrée de septembre 2022 sur le site FFE. Les quelques dernières remarques remontées par la commission mixité à la commission technique seront prises en compte à l'édition de la rentrée 2023. Par ailleurs, en liaison avec la DNA, les nouvelles règles du jeu de la FIDE ont également été revues pour une écriture plus inclusive (publication janvier 2023). Enfin, la commission a constaté avec plaisir que les recommandations faites l'an passé concernant une écriture plus inclusive des pages du site fédéral commençaient à être mises en place.

4. Sondage lors du championnat de France Jeunes 2023

- **La commission souhaite évaluer, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, l'état actuel de la mixité dans toute la chaîne des compétitions qui mènent aux championnats de France Jeunes.**
- Ceci permettra à la commission de faire des propositions argumentées concernant la mixité des championnats. Pour rappel, la commission a effectué l'an dernier un minutieux travail de collecte de données 2022 (règlements des championnats qualificatifs départementaux et de ligue, en particulier à propos de l'existence ou non de tournois mixtes), pour lequel les comités départementaux et les ligues ont répondu de façon rapide et efficace. La commission désire maintenant avoir une photographie de l'opinion des familles et des enfants vis-à-vis de la mixité aux Championnats de France Jeunes. Pour ce faire, elle a lancé cette année un sondage en ligne sur la page d'inscription aux championnats Jeunes 2023 et prévoit une série d'entretiens lors de ces championnats.
- Cette étude est réalisée par la commission avec le soutien d'un stagiaire de master 2. Afin de fausser le moins possible les résultats, le sondage ne précise pas qu'il est initié par la commission, même si la majorité des questions sont évidemment dirigées vers une connaissance de l'opinion des sondés sur le sujet de la mixité. L'analyse des réponses et des entretiens sera entamée après le championnat qui auront lieu du 23 au 30 avril 2023.

5. Propositions pour augmenter la participation des femmes sur l'échiquier

- **La commission cherche à motiver les femmes à jouer plus souvent, en visant toutes les joueuses, quel que soit leur niveau,** et pas seulement celles impliquées dans les interclubs de Nat. II et divisions supérieures. Dans cette optique, elle a premièrement proposé une modification du règlement des premières phases de la Coupe Loubatière, qui a été acceptée en mise en place à la rentrée 2022. Une première analyse de l'impact de cette mesure montre qu'une publicité plus large doit être faite à la saison prochaine auprès des clubs et des joueuses.
- Dans une vision plus globale, **la commission a soumis au CD de la FFE de mars 2023 un ensemble de recommandations, constituant un plan de développement des clubs, qui serait piloté par la FFE, en vue de plus de mixité.** La mesure phare est un quota global de joueuses, qui consiste à fixer un pourcentage de parties jouées par des femmes dans tous les niveaux de compétitions par équipes (interclubs mixtes, féminins et jeunes, coupes). Des mesures d'accompagnement des clubs par la FFE ont également été soumises, avec des aides ciblées pour augmenter le nombre et le niveau moyen des joueuses. Cet ensemble de propositions nécessite un temps d'observation et de calage, si bien que la commission suggère une étape d'ajustement jusqu'en août 2024 pour une mise en place de la mesure à la rentrée 2024/2025. A l'heure où ce rapport est rédigé, le retour du CD n'est pas encore connu.

6. Divers

La commission tient à mentionner les actions ponctuelles suivantes qu'elle a menées :

- Une seconde promotion de onze femmes s'est inscrite à la formation des dirigeantes. La commission leur a suggéré de se choisir un nom de marraine, tout comme l'avait fait la première promotion.
- La commission note avec plaisir la parité du corps arbitral des championnats de France jeunes, ainsi que la profession de foi publiée à cette occasion par la DNA.

COMMISSION MIXITÉ

- Suite à un signalement qui avait suscité une réaction de la commission, un “dress-code” est maintenant clairement annoncé pour les arbitres des championnats de France (toutes catégories et Jeunes), qui satisfait pleinement la commission.

La commission approuve pleinement et soutient les actions suivantes, qui ne sont pas issues de ses travaux mais qu’elle juge d’un très grand intérêt dans le cadre de sa mission.

- le plan de performance, qui va permettre à une trentaine de jeunes filles de bénéficier d’un entraînement de haut niveau ;
- l’action dans le domaine de la prévention des violences, notamment la signature avec Colosse aux Pieds d’Argile qui permet une procédure de signalement, d’accompagnement psychologique et juridique à nos licencié.e.s victimes de violences sexuelles, dont on sait que l’immense majorité concerne des filles ou des femmes ;
- l’action du CD de la FFE qui a permis à une préparatrice mentale de travailler avec les joueuses des Olympiades de Chennai (Inde), pour faire un bilan avec elles et proposer ensuite au CD des pistes d’amélioration pour son élite féminine.